

X 2 apr

g. 2

AREA DELLA SCUOLA DELL'INFANZIA

Traccia "B"

L'école est appelée chaque jour à construire les conditions d'un avenir meilleur pour les nouvelles générations. Non seulement dans l'étude, mais aussi dans les expériences de la vie impliquant les apprenants, les enseignants et le personnel scolaire pédagogique, se définit le monde des valeurs, permettant à la société de se développer dans le respect réciproque.

Quels sont les défis d'une éducation plurilingue que l'école maternelle valdôtaine se prépare à affronter au Troisième Millénaire et quel est le support institutionnel pouvant être offert dans ce processus de recherche et de définition du projet pédagogique de cet ordre d'école?

Etika Hen

Allydo 2 el

Verhale sul 21/10/2010

Simonette Prunabanti

Pollovere

Ar

Ar

Ducade

(Indipendente)

A 1 copia

SCUOLA SECONDARIA DI I E II GRADO

AREA BI-PLURILINGUE

Traccia "C"

*Allegato 3 al
Verbale del 21/10/2019*

[Handwritten signature]

Au fil des quinze dernières années, à l'intérieur du système scolaire italien, on a enregistré un déplacement de la focalisation, allant des résultats, centrés sur des savoirs disciplinaires et sur leur maîtrise à un niveau d'expertise, jusqu'à des aboutissements, où les savoirs mêmes deviennent des instruments, aptes à favoriser le développement de compétences, ainsi que de comportements. Toutefois, l'univocité du signifiant (compétence) ne s'est pas accompagnée à une univocité correspondante du signifié, puisque ce dernier apparaît dans des contextes normatifs, pédagogiques et didactiques, se référant à des intentionnalités éducatives très différentes.

Le Candidat devra réfléchir à cette problématique et exprimer son opinion personnelle et professionnelle, afin de promouvoir et/ou de renforcer, dans les établissements scolaires valdôtains, une didactique fonctionnelle à l'acquisition de compétences linguistiques de la part des étudiants/élèves, dans une perspective de continuité et de développement.

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
Simone Amabile

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

A copia

Allyes 4
el verbale sul
21/10/2010

SCUOLA SECONDARIA DI II GRADO

AREA TECNICO-PROFESSIONALE

Traccia "A"

Les modèles didactiques et organisateurs, ainsi que les stratégies méthodologiques, proposés à l'intérieur d'un système scolaire, constituent la réalisation du projet formateur, à travers lequel une société accompagne et anticipe ses propres changements. Par ailleurs, dans la situation actuelle, les projets formateurs des nations européennes s'insèrent également dans le cadre théorique des orientations générales fournies par l'Union Européenne en matière scolaire. En se référant à son expérience professionnelle, le Candidat devra mettre en évidence le rapport existant entre le modèle organisateur et didactique de la Vallée d'Aoste, caractérisé par le bilinguisme, et les principes idéaux présents dans l'élaboration d'un projet formateur au sein du système italien, tout en identifiant les éléments fondamentaux de ce type de plan, ainsi que les aspects qui pourraient se révéler particulièrement faibles.

~~D. ...~~
Lilith ...
Simouette ...

...
Rus

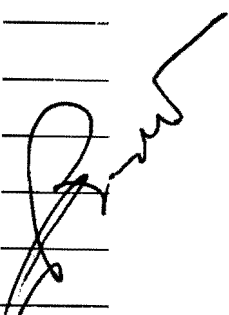
...

(...)

AREA DELLA SCUOLA DELL'INFANZIA

Traccia "A"

Commentez cette affirmation de l'écrivain contemporain africain Amadou Hampaté Bâ, à propos du rapport existant entre la tradition culturelle d'un peuple et son avenir : « Il ne s'agit pas [...] d'être conservateur à tout prix !... Nous devons nous considérer comme un arbre. Au fur et à mesure que l'arbre grandit, il y a des branches qui meurent. Il faut savoir les couper, mais il ne faut pas couper le tronc, ni déraciner l'arbre. Les agronomes nous ont montré que parfois on peut aussi greffer. Donc, il faut savoir couper les branches mortes, greffer, mais jamais couper le tronc. » Comment conjuguer, à l'intérieur du Projet formateur de l'école maternelle («P.O.F.»), cette exigence de puiser au patrimoine identitaire, sans pour autant perdre de vue les défis de la modernité ? Fournissez des exemples concernant l'apprentissage linguistique, à partir de votre expérience professionnelle.



Pross
Pross
Pross
Simone Amalaku H
Edith H

Allegato 5 del
Verbale del 21/10/2010

AREA DELLA SCUOLA DELL'INFANZIA

Traccia "C"

Le bilinguisme et le plurilinguisme sont établis par le Statut Spécial de la Région Autonome Vallée d'Aoste à chaque niveau scolaire. Le Candidat devra simuler l'élaboration d'un rapport, exposé à l'occasion d'un colloque international au sujet du modèle valdôtain, en indiquant les approches novatrices en matière d'enseignement/apprentissage plurilingue, dans le cadre des systèmes européens, considérés comme des systèmes de pointe. Quelle valeur faut-il attribuer à l'apprentissage précoce de plusieurs langues au niveau de l'école maternelle? Fournissez des indications méthodologiques et didactiques de référence.

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Simone

[Handwritten signature]

*Allyso 6 el
Verbale sul 21/10/2010*

[Handwritten signature]

*el
21/10/2010*

SCUOLA SECONDARIA DI I E II GRADO

AREA BI-PLURILINGUE

Traccia "A"

De l'avis du Candidat, dans quelle mesure est-ce que l'apport des nouvelles technologies dans la praxis didactique quotidienne peut aider, compléter et contribuer à valoriser l'enseignement plurilingue ? Fournissez des exemples, à la lumière de la législation de la Région Autonome Vallée d'Aoste.

Allyeto 7 el
Verbale del 21/10/20

W. Rolland

fgp

Simone H. Anavaleu H

Luigi W.

Proccola

SCUOLA SECONDARIA DI I E II GRADO

AREA BI-PLURILINGUE

Traccia "B"



À l'intérieur de l'institution scolaire les thèmes de l'orientation et de l'intégration ne sont pas séparés de tout ce qui arrive dans la praxis éducative et didactique. Ils appartiennent à deux perspectives fondamentales de la notion même d'éducation formelle et font partie intégrante de n'importe quelle action éducative, se réalisant intentionnellement à l'intérieur de l'établissement scolaire. Comment affronter sur le plan de l'enseignement linguistique les thèmes de l'orientation et de l'intégration (ou mieux encore, des intégrations) dans une perspective systémique, à l'intérieur de chacune des institutions scolaires ? Le Candidat devra répondre à cette question, en se référant à ses expériences professionnelles et personnelles, au sein des établissements scolaires de la Vallée d'Aoste.

2
/2010



Simone de Amato

Elisa

Rebecca

Allegati 8 al
Verbale del 21/10/2010

Allyso P el
Verbale sul 21/10/2010

SCUOLA SECONDARIA DI II GRADO

AREA TECNICO-PROFESSIONALE

Traccia "B"

Rédigez un projet de formation culturelle qui, en mettant en valeur les ressources du territoire, puisse avoir des retombées concrètes, en fournissant par ailleurs à l'école des contenus et des expériences qui puissent être insérés dans l'offre formatrice de l'établissement scolaire. La thématique est celle de la cohabitation civile, au sein de laquelle le Candidat devra indiquer un ou plusieurs noyaux thématiques spécifiques et motiver chacun des choix accomplis, tant du point de vue méthodologique que du point de vue des contenus.

L'établissement scolaire préfiguré répond aux caractéristiques d'une de deux typologies A et B sous-indiquées :

- A. Il s'agit d'un établissement scolaire situé dans un village de la Vallée d'Aoste assez peuplé. Les activités économiques primaires sont l'agriculture et l'élevage, ainsi qu'une bonne commercialisation des produits. Des groupes assez importants d'immigrés récents sont aussi présents.
- B. Il s'agit d'un lycée avec plusieurs filières, situé dans la ville d'Aoste, et fréquenté par de nombreux étudiants navetteurs, provenant du reste de la Vallée. Les tranches de revenus présentes dans la population estudiantine sont majoritairement élevées et les filles sont légèrement plus représentées.

Elaborato
Simone
Simone

el
1/10/2010

Allegato 10 al
Verbale del
21/10/2010

SCUOLA SECONDARIA DI II GRADO

AREA TECNICO-PROFESSIONALE

Traccia "C"

Le D.P.R. n° 235 du 21 novembre 2007 – «Regolamento recante modifiche ed integrazioni al D.P.R. 24 giugno 1998, n° 249 concernente lo Statuto delle studentesse e degli studenti della scuola secondaria», introduit l'article 5 bis du D.P.R. n° 249/98, intitulé «Patto educativo di corresponsabilità». Ce Pacte, souscrit par les parents et les étudiants, vise à définir de façon détaillée et solidaire les droits et les devoirs, intervenant dans la relation entre l'institution scolaire autonome, les étudiants et les familles.

Le Pacte exprime une transformation de la réglementation du processus éducatif, allant bien au-delà du modèle de la fonction participative qui a caractérisé le système scolaire italien (depuis l'institution des «Organi Collegiali» participatifs avec le D.Lgs. n° 297 du 16 avril 1994, jusqu'à l'introduction de la «Carta dei servizi scolastici», avec la loi n° 273 du 11 juillet 1995), afin de parvenir à un rapport explicite et formel de subsidiarité éducative.

Le Candidat devra mettre en évidence la contribution du plurilinguisme valdôtain à la réalisation de ce Pacte.

Simonetta...
11/11/10